

**Service Commun des Relations
Européennes et Internationales (SCREI)**

" Lettre d'Engagement "

Je soussigné(e)

Accepte la période d'études à l'étranger suivante :

- l'année universitaire 2011/2012
- le premier semestre de l'année universitaire 2011/2012
- le deuxième semestre de l'année universitaire 2011/2012

dans l'université proposée par le SCREI :

.....

pour y préparer le diplôme d'UT1 suivant :

.....

Je m'engage à respecter à la fois les procédures administratives de l'université d'accueil et celles de l'université de Toulouse 1 Capitole, dans les délais imposés. **Toutes les démarches administratives liées à l'obtention de visas ou de couverture sociale relèvent de la responsabilité de l'étudiant(e).**

Par conséquent, je renonce aux autres vœux que j'aurais pu formuler.

Je renonce à un séjour d'études à l'étranger pour l'année universitaire 2011/2012

Motif :

.....

.....

Rappel : Seule l'obtention de la totalité des semestres précédant le départ permettra l'accès aux études envisagées à l'étranger. Il n'est pas autorisé de redoubler une année à l'étranger. Aucune dérogation ne sera accordée.

Fait à Toulouse, le.....

Signature de l'étudiant(e)